

## ORDRE DU JOUR

---

NOTE.—Les lettres A.F. indiquent que le bill était imprimé et distribué dans les deux langues ;  
A. qu'il l'était en anglais, F. qu'il l'était en français, lorsque l'ordre du jour a été imprimé.

---

---

OTTAWA : Imprimé par J. DE L. TACHÉ, imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1919.